

# ***FOURMICLAC Poudre***



## **DEFINITION**

- Poudre insecticide à la cyperméthrine contre fourmis et rampants
  - o CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :
    - Flacons poudreurs de 250g (cartons de 12 unités)
    - Flacons poudreurs d'1KG (cartons de 6 unités)
    - Seaux de 5KG (à l'unité)

## **DESCRIPTION**

- Poudre insecticide de contact contre tous insectes rampants, pour usage intérieur et extérieur.
- Contenant 1,25% de cyperméthrine sur un support poudre de Zéolithe avec agent amérisant incorporé.
- Insectes visés: Fourmis, puces, guêpes (sous les toits), blattes, scorpions et scolopendres.

## **DOSES D'EMPLOI**

- Surface au sol traitée : 25 M<sup>2</sup> pour 250g de poudre.
- Contre fourmis:
  - En curatif : appliquer la poudre directement sur les insectes qui contamineront leurs congénères et détruiront ainsi toute la colonie.
  - En préventif : saupoudrer les lieux de passage (possibilité de traiter les semences de gazon au semis).
- Contre puces, blattes, scorpions et scolopendres :
  - Saupoudrer les endroits de passage : dessous des meubles, des appareils électroménagers, des éviers, les tapis, moquettes et contre les plinthes.
  - Contre les guêpes.
  - Pulvériser sur les génoises des toitures et dans les interstices des tuiles.

## **AVANTAGES**

- Une garantie de résultat liée à l'action de la cyperméthrine, particulièrement efficace contre les rampants.
- Effet rapide (mortalité obtenue entre 2 et 5mn).
- Polyvalent : contre insectes volants et rampants, en intérieur comme en extérieur.
- Longue durée d'efficacité : entre 1 et 2 mois.
- Stabilité au stockage prolongé : 24 mois dans un endroit frais et sec.

## **LIMITES D'UTILISATION**

- Lors d'une utilisation en préventif, les opérations de lavage en habitat ou le lessivage pluvial sur les terrasses nécessiteront une nouvelle application.

## **MARCHES VISES**

- Habitat intérieur et terrasses.
- Traitement des semences de gazon.

## **PRECONISATIONS D'EMPLOI**

- L'application en habitat et terrasses est préconisée en saupoudrage à sec.
- Pour le traitement préventif sous forme liquide des semis de gazon, le produit est mouillable, à raison de 100g de poudre pour 1 litre d'eau.